RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 25293
Numéro SIREN : 808 446 496
Nom ou dénomination : ABC 26

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2014 sous le numéro de dépôt 119325

1411944401

DATE DEPOT : 2014-12-23

NUMERO DE DEPOT : 2014R119325

N° GESTION : 2014B25293

N° SIREN : 808446496

DENOMINATION : ABC 26

ADRESSE : 278 boulevard Raspail 75014 Paris

DATE D'ACTE : 2014/12/05

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

NATURE D'ACTE :

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Camptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
23 DEC. 2014
Sous le N° : 11932

RCS 808 446 496
14B25293

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR LES APPORTS D'ACTIONS ET DE PARTS

DES SOCIETES

Triangle SARL

Alaska SARL

Cie des accessoires SARL

ABC Accessoires SAS

A LA SARL ABC 26

RCS Paris 808 446 496

Fait à Paris le 5 Décembre 2014

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Emoil:lrhceg@gmail.com

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui m'a été confiée par décision collective unanime des associés en date du 21 Novembre 2014, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des actions et parts sociales apportées par les sociétés suivantes

Triangle SARL

Alaska SARL

Cie des accessoires SARL

ABC Accessoires SAS

A la SARL ABC 26 qui rémunérera lesdits apports sous la forme de parts sociales à émettre conformément aux dispositions légales applicables, et selon les termes du contrat d'apport conclu entre les parties en date du 21 Novembre 2014

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet j'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences consistent :

- à apprécier la valeur des apports,

- à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Campagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

- à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts à émettre par la société bénéficiaire des apport

PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1-1 APPORTS DES PARTS DE TRIANGLE SARL

La société TRIANGLE a été créée le 28/08/1984, SARL au capital de 7 622.45 euros, dont le siège social est situé au 20, rue Daguerre, 75014 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 330 482 068 RCS PARIS.

Il s'agit d'une société de vente de prêt-à-porter au détail.

Son capital social est divisé en 500 parts, de 15,24 € de valeur nominale.

Une Partie des Apporteurs en sont associés selon la répartition suivante :

- Madame Aline RIGAUD : 250 parts,
- Madame Camille KRIEF : 58 parts,
- Monsieur Benjamin KRIEF : 192 parts.

Soit la totalité des parts de la société TRIANGLE SARL

Par ailleurs, sont également associés à parts égales de la société ABC 26 SARL, dont le capital s'élève à 20 000 euros divisé en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, réparties comme suit, les associés suivants

- Monsieur Benjamin KRIEF : 10 000 parts numérotées de 1 à 10 000.
- Madame Aline RIGAUD : 10 000 parts numérotées de 10 001 à 20 000,

La société ABC 26 a pour objet d'assurer la gestion et l'administration de leurs diverses sociétés opérationnelles et ses filiales.

Les Apporteurs souhaitent aujourd'hui apporter leurs parts TRIANGLE à la société ABC 26, afin de rationaliser la gestion du groupe.

Ce faisant, ABC 26 deviendrait leur société holding tête de groupe.

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

Une fois ces opérations réalisées, la Société bénéficiaire (ABC 26) détiendrait ainsi sa filiale TRIANGLE SARL à plus de 99%.

L'Apport serait rémunéré sous la forme de parts sociales nouvelles à émettre par la Société Bénéficiaire au profit des Apporteurs. ;

I.2 BIENS APPORTES

- par **Madame Aline RIGAUD** : 249 Parts qu'elle détient dans la société TRIANGLE
- par **Madame Camille KRIEF** : 58 Parts qu'elle détient dans la société TRIANGLE,
- par **Monsieur Benjamin KRIEF** : 192 Parts qu'il détient dans la société TRIANGLE.

1.3 EVALUATION

Pour les besoins de la réalisation des Apports envisagés, la société TRIANGLE a fait l'objet d'une **évaluation récente basée sur les capitaux propres de la société tels qu'ils ressortent au dernier bilan.**

Il en ressort que celle-ci a été évaluée à 261 741 euros, arrondi à 260 000 euros, soit **520 euros la part.**

L'Apport serait ainsi valorisé :

- **Concernant Madame Aline RIGAUD** : 249 Parts valorisées à 129 480 euros ;
- **Concernant Madame Camille KRIEF** : 58 Parts valorisées à 30 000 euros ;
- **Concernant Monsieur Benjamin KRIEF** : 192 Parts valorisées à 100 000 euros.

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Cammissaire aux Comptes Membre de la Campagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

Sous réserve des vérifications prévues par la Loi, l'ensemble des apports en nature envisagés par les Apporteurs ci-dessus désignés seraient effectués pour une valorisation globale estimée à **259 480 euros**.

1.4 - REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de l'apport ci-dessus désigné évalué à 254 980 euros, il sera attribué aux Apporteurs :

- 259 480 parts sociales nouvelles de la Société bénéficiaire d'une valeur nominale de 1 euro chacune (soit 259 480 euros) ;

Ces parts sociales seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales de la société ABC 26.

La répartition entre les Apporteurs s'effectuerait dans les proportions suivantes :

Apporteurs	Nombre de parts Détenues avant apport	Nombre de parts nouvelles émises par ABC 26
Mme. Aline RIGAUD	**10.000**	**129 480**
Mme Camille KRIEF	**0**	**30 000**
Mr. Benjamin KRIEF	**10.000**	**100 000**

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Régian Paris – Île-de-France

Commissaire aux Camptes Membre de la Campagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

TOTAL	**20.000**	**259 480**

2.1 APPORTS DES PARTS DE ALASKA SARL

La société ALASKA a été créée le 10/12/1991, SARL au capital de 44 820 euros, dont le siège social est situé au 76, rue Notre-Dame de Nazareth, 75003 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 842 002 RCS PARIS.

Il s'agit d'une société de vente de prêt-à-porter au détail.

Son capital social est divisé en 2 490 parts, de 18 € de valeur nominale.

Une Partie des Apporteurs en sont associés selon la répartition suivante :

- Madame Aline RIGAUD : 1 195 parts,
- Madame Alison KRIEF : 100 parts,
- Monsieur Benjamin KRIEF : 1 195 parts.

Soit la totalité des parts de la société ALASKA SARL

Par ailleurs, sont également associés à parts égales de la société ABC 26 SARL, dont le capital s'élève à 20 000 euros divisé en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, réparties comme suit, les associés suivants :

- Monsieur Benjamin KRIEF : 10 000 parts numérotées de 1 à 10 000.
- Madame Aline RIGAUD : 10 000 parts numérotées de 10 001 à 20 000,

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Emoil:lrhceg@gmoil.com

La société ABC 26 a pour objet d'assurer la gestion et l'administration de leurs diverses sociétés opérationnelles et ses filiales.

Les Apporteurs souhaitent aujourd'hui apporter leurs parts TRIANGLE à la société ABC 26, afin de rationaliser la gestion du groupe.

Ce faisant, ABC 26 deviendrait leur société holding tête de groupe.

Une fois ces opérations réalisées, la Société bénéficiaire (ABC 26) détiendrait ainsi sa filiale ALASKA SARL à plus de 99%.

L'Apport serait rémunéré sous la forme de parts sociales nouvelles à émettre par la Société Bénéficiaire au profit des Apporteurs.

2.2 BIENS APPORTES

- par **Madame Aline RIGAUD** : 1 195 Parts qu'elle détient dans la société ALASKA,
- par **Madame Alison KRIEF** : 100 Parts qu'elle détient dans la société ALASKA,
- par **Monsieur Benjamin KRIEF** : 1 194 Parts qu'il détient dans la société ALASKA.

2.3EVALUATION

Pour les besoins de la réalisation des Apports envisagés, la société ALASKA a fait l'objet d'une évaluation récente basée sur les capitaux propres de la société tels qu'ils ressortent au dernier bilan.

Il en ressort que celle-ci a été évaluée à 739 402 euros, arrondi à 747 000 euros, soit **300 euros la part.**

L'Apport serait ainsi valorisé :

- **Concernant Madame Aline RIGAUD** : 1 195 Parts valorisées à 358 500 euros ;
- **Concernant Madame Alison KRIEF** : 100 Parts valorisées à 30 000 euros ;
- **Concernant Monsieur Benjamin KRIEF** : 1 194 Parts valorisées à 358 200 euros.

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmoil.com

Sous réserve des vérifications prévues par la Loi, l'ensemble des apports en nature envisagés par les Apporteurs ci-dessus désignés seraient effectués pour une valorisation globale estimée à **746700 euros.**

2.4 - REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de l'apport ci-dessus désigné évalué à 746 700 euros, il sera attribué aux Apporteurs :

- 746 700 parts sociales nouvelles de la Société bénéficiaire d'une valeur nominale de 1 euro chacune (soit 746 700 euros) ;

Ces parts sociales seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales de la société ABC 26.

La répartition entre les Apporteurs s'effectuerait dans les proportions suivantes :

Apporteurs	**Nombre de parts Détenues avant apport**	**Nombre de parts nouvelles émises par ABC 26**
Mme. Aline RIGAUD	**10.000**	**358 500**
Mme Alison KRIEF	**0**	**30 000**

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

Mr. Benjamin KRIEF	**10.000**	**358 200**
TOTAL	**20.000**	**746 700**

3.1APPORTS DES PARTS DE Cie DES ACCESSOIRES SARL

La société COMPAGNIE DES ACCESSOIRES a été créée le 06/09/1988, SARL au capital de 7 622.45 euros, dont le siège social est situé au 76, rue Notre-Dame de Nazareth, 75003 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 347 942 435 RCS PARIS.

Il s'agit d'une société de loueur de Fonds de prêt-à-porter de gros.

Son capital social est divisé en 500 parts, de 15,24 € de valeur nominale.

Une Partie des Apporteurs en sont associés selon la répartition suivante :

- Madame Aline RIGAUD : 250 parts,
- Monsieur Benjamin KRIEF : 249 parts,
- Madame Alison KRIEF : 1 part.

Soit la totalité des parts de la société COMPAGNIE DES ACCESSOIRES SARL

Par ailleurs, sont également associés à parts égales de la société ABC 26 SARL, dont le capital s'élève à 20 000 euros divisé en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, réparties comme suit, les associés suivants :

- Monsieur Benjamin KRIEF : 10 000 parts numérotées de 1 à 10 000.
- Madame Aline RIGAUD : 10 000 parts numérotées de 10 00I à 20 000,

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Cammissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Emoil:lrhceg@gmoil.com

La société ABC 26 a pour objet d'assurer la gestion et l'administration de leurs diverses sociétés opérationnelles et ses filiales.

Les Apporteurs souhaitent aujourd'hui apporter leurs parts COMPAGNIE DES ACCESSOIRES à la société ABC 26, afin de rationaliser la gestion du groupe.

Ce faisant, ABC 26 deviendrait leur société holding tête de groupe.

Une fois ces opérations réalisées, la Société bénéficiaire (ABC 26) détiendrait ainsi sa filiale COMPAGNIE DES ACCESSOIRES SARL à plus de 99%.

L'Apport serait rémunéré sous la forme de parts sociales nouvelles à émettre par la Société Bénéficiaire au profit des Apporteurs.

3.2 Biens apportés

- par **Madame Aline RIGAUD** : 250 Parts qu'elle détient dans la société COMPAGNIE DES ACCESSOIRES,
- par **Monsieur Benjamin KRIEF** : 249 Parts qu'il détient dans la société COMPAGNIE DES ACCESSOIRES.

3.3 Evaluation

Pour les besoins de la réalisation des Apports envisagés, la société COMPAGNIE DES ACCESSOIRES a fait l'objet d'une évaluation récente basée sur les capitaux propres de la société tels qu'ils ressortent au dernier bilan.

Il en ressort que celle-ci a été évaluée à 1 123 022 euros, arrondi à 1 123 000 euros, soit **2 246 euros la part.**

L'Apport serait ainsi valorisé :

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmoil.com

- **Concernant Madame Aline RIGAUD** : 250 Parts valorisées à 561 500 euros ;
- **Concernant Monsieur Benjamin KRIEF** : 249 Parts valorisées à 559 254 euros.

Sous réserve des vérifications prévues par la Loi, l'ensemble des apports en nature envisagés par les Apporteurs ci-dessus désignés seraient effectués pour une valorisation globale estimée à **1 120 754 euros**.

3. 4 REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de l'apport ci-dessus désigné évalué à 1 120 754 euros, il sera attribué aux Apporteurs :

- 1 120 754 parts sociales nouvelles de la Société bénéficiaire d'une valeur nominale de 1 euro chacune (soit 1 120 754 euros) ;

Ces parts sociales seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales de la société ABC 26.

La répartition entre les Apporteurs s'effectuerait dans les proportions suivantes :

Apporteurs	Nombre de parts Détenues avant apport	Nombre de parts nouvelles émises par ABC 26
Mme. Aline RIGAUD	**10.000**	**561 500**
Mr. Benjamin KRIEF	**10.000**	**559 254**

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Régian Paris – Île-de-France

Cammissaire aux Camptes Membre de la Campagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

TOTAL	**20.000**	**1 120 754**

4.1 APPORTS DES ACTIONS DE ABC ACCESSOIRES SAS

La société ABC ACCESSOIRES a été créée le 29/01/1996, SAS au capital de 49 087.93 euros, dont le siège social est situé au 76, rue Notre-Dame de Nazareth, 75003 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 597 974 RCS PARIS.

Il s'agit d'une société de commerce de gros d'habillement.

Son capital social est divisé en 1 288 actions, de 38,11 € de valeur nominale.

Une Partie des Apporteurs en sont associés selon la répartition suivante :

- Madame Aline RIGAUD : 644 actions,
- Monsieur Benjamin KRIEF : 644 actions.

Soit la totalité des parts de la société ABC ACCESSOIRES SAS

Par ailleurs, sont également associés à parts égales de la société ABC 26 SARL, dont le capital s'élève à 20 000 euros divisé en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, réparties comme suit, les associés suivants :

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Camptes Membre de lo Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Emoil:lrhceg@gmail.com

- Monsieur Benjamin KRIEF : 10 000 parts numérotées de 1 à 10 000.
- Madame Aline RIGAUD : 10 000 parts numérotées de 10 001 à 20 000,

La société ABC 26 a pour objet d'assurer la gestion et l'administration de leurs diverses sociétés opérationnelles et ses filiales.

Les Apporteurs souhaitent aujourd'hui apporter leurs actions ABC ACCESSOIRES SAS à la société ABC 26, afin de rationaliser la gestion du groupe.

Ce faisant, ABC 26 deviendrait leur société holding tête de groupe.

Une fois ces opérations réalisées, la Société bénéficiaire (ABC 26) détiendrait ainsi sa filiale ABC ACCESSOIRES SAS à plus de 99%.

L'Apport serait rémunéré sous la forme de parts sociales nouvelles à émettre par la Société Bénéficiaire au profit des Apporteurs. ;

4.2 BIENS APPORTES

- par **Madame Aline RIGAUD** : 643 Actions qu'elle détient dans la société ABC ACCESSOIRES,
- par **Monsieur Benjamin KRIEF** : 644 Actions qu'il détient dans la société ABC ACCESSOIRES.

4.3. EVALUATION

Pour les besoins de la réalisation des Apports envisagés, la société ABC ACCESSOIRES a fait l'objet d'une évaluation récente basée sur les capitaux propres de la société tels qu'ils ressortent au dernier bilan.

Il en ressort que celle-ci a été évaluée à 2 875 400 euros, arrondi à 2 874 816 euros, soit **2 232 euros l'action.**

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

L'Apport serait ainsi valorisé :

- **Concernant Madame Aline RIGAUD** : 643 Actions valorisées à 1 435 176 euros ;
- **Concernant Monsieur Benjamin KRIEF** : 644 Actions valorisées à 1 437 408 euros.

Sous réserve des vérifications prévues par la Loi, l'ensemble des apports en nature envisagés par les Apporteurs ci-dessus désignés seraient effectués pour une valorisation globale estimée à **2 872 584 euros**.

4.4 - REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de l'apport ci-dessus désigné évalué à 2 872 584 euros, il sera attribué aux Apporteurs :

- 2 872 584 parts sociales nouvelles de la Société bénéficiaire d'une valeur nominale de 1 euro chacune (soit 2 872 584 euros) ;

Ces parts sociales seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales de la société ABC 26.

La répartition entre les Apporteurs s'effectuerait dans les proportions suivantes :

Apporteurs	Nombre de parts Détenues avant apport	Nombre de parts nouvelles émises par ABC 26
Mme. Aline RIGAUD	**10.000**	**1 435 176**

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.56.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

Mr. Benjamin KRIEF	**10.000**	**1 437 408**
TOTAL	**20.000**	**2 872 584**

5. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, mes travaux ont consisté en :

- Prise de connaissance générale du contexte juridique et économique de l'opération
- Entretien avec les apporteurs et leurs conseils ;
- Contrôle de la valeur des apports pris individuellement (vérification de la réalité des actifs apportés, notamment de l'existence, de la propriété et de la nature des biens apportés)
- Prise de connaissance de la valorisation des biens apportés (dernier bilan arrêté au 31 Décembre 2013)

6. CONCLUSION

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus.

Lucien Raphael HADDAD

Expert Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris – Île-de-France

Cammissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

28 rue RENNEQUIN 75017 PARIS

Tel : 01.S6.79.07.24 Fax 01.72.73.30.07

Email:lrhceg@gmail.com

Je conclue que la valeur des apports s'élevant à **5 019 518 euros** n'est pas surévaluée et en conséquence, que la valeur des biens apportés à la société ABC 26 est au moins égale à la valeur nominale attribuée aux **5 019 518 parts sociales de 1 euro chacune à créer.**

Ledit rapport a été remis à Madame Aline RIGAUD pour être communiqué aux associés et annexé aux statuts de la société.

Fait à Paris Le 5 Décembre 2014

Le Commissaire aux apports

L.R HADDAD

Lucien Raphael HADDAD
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
28 rue Rennequin
75017 PARIS
Tél : 01 56 79 07 19
Fax : 01 72 73 30 07
SIRET 398 735 847 00057